



**Communiqué de presse des organisations syndicales SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUÉP- FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action et Sud Éducation du Var**

## ***Dans le Var, mobilisé-es pour obtenir l'abandon du projet de loi Blanquer***

Les enseignant-es se mobilisent face à la politique éducative, rétrograde et libérale, conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà sanctionnée par l'ensemble de la communauté éducative.

N'en déplaise au Ministre, comme l'ont démontré les fortes mobilisations des 19 et 30 mars, elles et ils rejettent le projet de loi « pour l'école de la confiance », qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de tous les élèves.

C'est un texte qui vise à contrôler l'expression des enseignant-es notamment sur les réseaux sociaux (art 1).

Il représenterait une véritable manne financière pour l'enseignement privé sous contrat puisqu'en rendant obligatoire la scolarisation à 3 ans, il obligerait les mairies à financer aussi ces écoles (art 3). Ce financement risquerait de se faire en baissant le budget consacré aux écoles publiques.

Il mettrait en danger l'école maternelle avec la mise en concurrence avec les jardins d'enfants explicitement citée dans la loi (art 4 bis)

Par ailleurs, ce texte bouleverserait radicalement le fonctionnement, la structure et la direction de l'école avec notamment le regroupement écoles-collège dans des Etablissement Publics des Savoirs Fondamentaux (art 6).

Il diminuerait l'aide aux enfants en situation de handicap avec la mise en place des « Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés » (PIAL, chapitre III)

Il signerait la fin de l'évaluation indépendante de la politique éducative avec la suppression du CNESCO et la création d'un Conseil d'évaluation piloté par le ministère lui-même (art 9).

Il s'attaquerait encore à la formation des enseignant-es en supprimant les ESPE et en les remplaçant par des Instituts Nationaux Supérieurs du professorat et de l'Education (INSPE) dont les directeurs seraient directement nommés par le ministre (art 10 et 12).

Il créerait un dispositif de recrutement d'Assistant-es en L2 (étudiant-es) auxquelles pourraient être confiées des missions d'enseignement (art 14).

Lors des manifestations organisées à Toulon et sur tout le territoire samedi 30 mars, les enseignantes et enseignants ont été rejoints par des parents d'élèves, des élu-es ou simplement des citoyen-nes. Nos organisations sont mobilisées. Elles soutiennent les actions menées localement et appellent à les développer avec tous les personnels et les parents d'élèves.

Nous poursuivons nos actions et appelons à **faire du jeudi 4 avril un temps fort de mobilisations (grève, rassemblement et manifestation) pour obtenir l'abandon du projet de loi.**

**Nous donnons rendez-vous à 10h30 devant l'Inspection Académique du Var (DSDEN), rue Montebello, à Toulon**